Editorial

Autor(en): **Heusser, Sibylle**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **10 (1995)**

Heft 4: **Gazette**

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

Le Centre NIKE s'est donné un plan directeur grâce auquel il va être possible d'examiner d'un point de vue critique ce qui a été accompli jusqu'à présent et d'évaluer les décisions du futur et leur réalisation. Le plan directeur définit les grandes lignes des activités du Centre NIKE qui dorénavant se concentreront sur l'information, la coordination et le (nouveau) mandat politique (voir p. 5 s.). Au coeur de l'action du Centre NIKE, des tâches qui lui confèrent un rôle de médiateur et de lien avec les associations professionnelles spécialisées et lui permettent d'accomplir ce qu'une association ne peut pas réaliser à elle seule. Le travail en collaboration et le soutien mutuel sont particulièrement importants à une époque où la culture se réduit comme une peau de chagrin au parlement, dans les cantons et les communes et où par contre la concurrence et les dissensions sont particulièrement dangeureuses.

Le plan directeur définit ce qui doit être réalisé. Comment y parvenir, cela dépend de l'engagement, du travail et de l'intérêt des diverses associations. En ce qui concerne la manière de procéder, le plan directeur propose de nouvelles méthodes. C'est dans ce sens que le Centre NIKE a invité en octobre de nombreux spécialistes et représentants des cantons pour un débat critique sur les Journées européennes du Patrimoine 1994 et 1995. Sur la base des expériences réalisées pendant ces deux premières années, le Centre NIKE a pu recueillir de nouvelles idées et des propositions d'activités pour 1996.

Le plan directeur a été soumis au printemps à l'assemblée des délégués. Cette discussion avait été précédée d'une enquête effectuée auprès des associations professionnelles et des services cantonaux spécialisés. Abstraction faite de l'aversion générale à remplir les questionnaires, l'enquête a révélé des éléments contradictoires et une réponse bien nette à une question concernant la Gazette NIKE, le bulletin que vous tenez, chers lecteurs, entre les mains a été évalué par toutes les associations professionnelles et les spécialistes comme étant un organe d'information judicieux et nécessaire.

Sibylle Heusser, Présidente de
l'Association de soutien au NIKE